

90^{ème} CONGRES NATIONAL DE LA FEDERATION PEEP

21, 22 ET 23 MAI 2009 - LA ROCHELLE

*** * * * ***

**Discours de Madame Nadège HEMEURY,
présidente de l'Union Régionale de Poitiers**

Monsieur le Ministre de l'Education Nationale et de l'enseignement supérieur
Monsieur le Ministre de l'Agriculture et de la Pêche, Madame la
Présidente de la Région Poitou-Charentes,
Monsieur le Président du Conseil Général de la Charente-Maritime, Monsieur le
Président du Conseil Général de la Charente,
Madame, Monsieur les Conseillers Régionaux,
Madame, Monsieur les Conseillers Municipaux de la ville de La Rochelle, Monsieur le Préfet
de Région,
Madame la Rectrice,
Monsieur le Préfet de Charente-Maritime,
Monsieur l'Inspecteur d'Académie de Charente-Maritime, Monsieur l'Inspecteur d'Académie
de la Charente, Mesdames, Messieurs les Chefs d'établissements,
Mesdames, Messieurs les représentants des partenaires de l'Education Nationale,
Mesdames, Messieurs les représentants des associations et partenaires de la PEEP,
Mesdames, Messieurs,
Chers parents congressistes,

Avant toute autre chose, je souhaite remercier vivement les bénévoles qui se sont investis à mes côtés pour que ces trois jours soient une réussite et que nos débats à venir puissent être constructifs.

Outre l'équipe de bénévoles, je tiens à adresser un grand merci aux trois salariées de l'APE de La Rochelle, qui se sont dévouées sans compter à l'organisation de notre manifestation tout en remplissant leurs tâches habituelles.

Et puisque nous en sommes aux remerciements, ma gratitude pleine et entière va aux collectivités territoriales, à la région, aux départements et à la ville de La Rochelle qui ont pleinement participé à la réussite de ce congrès. Ce qui prouve une nouvelle fois que la crédibilité de la PEEP en Poitou-Charentes dépasse les clivages politiques !

Merci à tous nos partenaires et à l'ensemble des institutionnels de l'éducation nationale qui nous honorent de leur présence.

Enfin, merci du fond du cœur à l'ensemble des bénévoles qui se dépensent sans compter pour les enfants dans l'ensemble des établissements de notre région.

J'ai donc l'honneur d'ouvrir ce 90ème congrès national de la PEEP à La Rochelle, belle et rebelle.

Après les volcans d'Auvergne l'an passé, c'est aux pieds de l'océan atlantique que nous sommes heureux de vous accueillir.

Et comme nous sommes cruels, nous allons vous enfermer dans ce bâtiment pour mettre en ébullition vos cellules grises, alors que dehors l'une des plus villes de France (Je n'ose pas dire la plus belle pour ne froisser personne), vous tend les bras en étalant ses splendeurs architecturales, et sa douceur de vivre !

« Mieux vivre dans l'école de demain: son handicap, ses difficultés, ses particularités » tel est le thème que nous avons choisi pour ces trois jours d'échanges. Vaste programme, me direz-vous...

Mais les professionnels de l'éducation et les parents rassemblés dans cette salle ne peuvent que souhaiter une vie épanouie pour tous les enfants dans les établissements scolaires, au-delà des différences qui peuvent les caractériser.

Monsieur le Ministre, je n'en doute pas, vous êtes un républicain convaincu. En ce sens, vous devez de nous aider à intégrer l'ensemble des enfants dans l'école de la République afin que les préceptes « liberté, égalité, fraternité » ne soient pas bafoués dès le plus jeune âge. Le handicap ou la différence ne doivent plus être un obstacle à l'intégration scolaire. Depuis quelques années, l'école française tente de rattraper son retard sur certains de ses voisins européens. Il était temps. Et si les chemins chaotiques de l'intégration ont fait place à de jolies routes départementales, nous sommes encore loin d'avoir tracé des autoroutes.

Les difficultés restent grandes pour les parents déjà touchés par la différence. Il est dur pour eux d'affronter les regards des autres, au mieux compatissants, voire complaisants, au pire méprisants.

Au-delà de l'intégration en marche, il faudra donc que l'école apprenne à banaliser la différence voire, et permettez moi de rêver quelques secondes, à l'oublier.

Pour banaliser, il faudrait peut-être commencer par faciliter les démarches des parents. Répéter à l'infinie l'histoire différente de son enfant est, je vous l'assure, une épreuve, car au-delà des mots (m O t s), les parents que nous sommes, sont obligés de dire et redire leurs maux (m a u x).

« I have a dream » a dit en son temps Martin Luther King. Très modestement moi aussi, je me prends à rêver qu'un document unique puisse demain accompagner le livret scolaire des enfants dits « différents ». Je me prends à rêver que les parents n'aient qu'à effectuer une mise à jour en début d'année scolaire, je me prends à rêver que les MDPH de France puissent assouplir ces procédures administratives en créant des avenants au fond de dossier existant. Outre le coût amoindri (et en cette période de crise les économies budgétaires sont toujours bonnes à prendre), cet assouplissement de la procédure permettrait de se consacrer à l'essentiel, répondre vite à des familles dans la détresse. Alors « yes, we can » !

Depuis plusieurs années, l'union régionale PEEP Poitou-Charentes accompagnée de ses APE œuvrent en ce sens avec ses partenaires institutionnels. Et il faut bien le reconnaître les choses avancent.

Ainsi, il y a encore quelques années, les enfants victimes d'allergies alimentaires effrayaient les cantines de tous les établissements de la région. Aujourd'hui, grâce à de multiples informations, à des solutions élaborées avec des professionnels de la nutrition, grâce à la

bonne volonté des collectivités territoriales et à l'investissement des parents, la PEEP a réussi son pari : intégrer les enfants allergiques dans les cantines par le biais de plateaux repas spécifiques.

Voilà l'archétype d'une intégration possible. Il a suffi d'une impulsion donnée régionalement par notre fédération et du soutien sans faille de maires pour qui le mot intégration à un sens.

Mais là ne s'arrêtent pas les avancées significatives.

La Région a répondu présente aux 22 règles définies par les Nations Unies en 1993 et complétées en 2006 par la convention sur les droits des personnes handicapées. Le fameux agenda 22 du Poitou-Charentes est en effet exemplaire. «Une exigence démocratique, une source de progrès et une démarche d'avenir» titre l'agenda 22 de notre région. Mais au-delà de ces mots forts, on note une réelle volonté d'améliorer les choses, notamment en matière de mobilité dans les établissements.

La PEEP a plusieurs fois saisi Mme Royal pour lui faire part de certains aménagements possibles dans les lycées permettant, par exemple, le passage d'un fauteuil roulant. Nous avons toujours eu une écoute attentive et une réponse rapide.

Malheureusement, à quelques exceptions près... Il est, en effet, regrettable que certains établissements soient classés monuments historiques ! Pourquoi? Tout simplement parce qu'il est encore plus regrettable que nous ne puissions classer de la même manière un fauteuil roulant ! Mes plus vifs regrets à la Direction Régionale des Affaires Culturelles, la largeur d'un fauteuil n'est pas toujours compatible avec une porte Napoléon III.

Mais soyons en assurés, si une rampe d'accès à une porte d'entrée ne défigure pas forcément un site classé, elle réjouit systématiquement un corps meurtri.

Il nous faut, Mme la Présidente de la région, Messieurs les Présidents de départements, aller plus loin que de simples diagnostics. Il nous faut aller au plus près des attentes légitimes de ces enfants et de leurs parents. Là est notre devoir.

Mais au diable la problématique d'une rampe d'accès lorsque des parents viennent vous solliciter, au comble du désespoir, en vous expliquant que l'école de la République ferme ses portes à leur enfant!

Que penser de ces enseignants trop effrayés par la différence ? Sont-ils abjects à ce point?

Je ne le pense pas. Ils ont pour la plupart seulement peur de ne pas pouvoir s'occuper de ces enfants différents.

Récemment, j'ai participé au forum du handicap organisé par la Région dans ce même endroit qui nous accueille aujourd'hui. J'ai eu la chance à cette occasion d'écouter Mme Anne-Marie Comito me parler du système éducatif italien et de sa prise en compte des enfants handicapés.

M. le Ministre, quel exemple! Est-il impossible de faire aussi bien que les italiens? 20 élèves par classe dont 2 enfants à handicap! Avec de tels effectifs, nos enseignants français seraient peut-être plus favorables à l'accueil d'enfants différents.

Il paraît que le système de formation des Maîtres va changer. N'est-il pas temps d'y inclure une formation adaptée à l'accueil des enfants à handicap ? Des outils existent, encore faut-il les connaître.

Je pourrais ainsi continuer durant des heures, tant il reste à faire ...

J'aurais pu ainsi vous parler de mon expérience au sein de la MDPH de Charente-Maritime, j'aurais pu m'insurger sur l'oubli systématique du temps supplémentaire octroyé à certains élèves handicapés.

Pour conclure, je vais espérer en vous tous, politiques, institutionnels, bénévoles. Je vais espérer que, comme Michel Crépeau en son temps, nous allons tous être mus par deux intelligences indissociables celles du cœur et de l'esprit.

Et comme l'ombre de cet humaniste plane toujours sur le vieux port de La Rochelle, je me permettrai de conclure par une de ses célèbres maximes (encore merci au Maire de La Rochelle), reprenant Aristote « la politique est l'art de gouverner les peuples pour leur bonheur », Michel Crépeau disait « on ne gouverne un peuple que les pieds sur terre et le cœur dans les étoiles ».

Mesdames, Messieurs les élus, aidez-nous à faire briller la prunelle des yeux de ces enfants qui n'ont pas eu la chance d'être comme les autres.

Je vous remercie et je vous souhaite un excellent congrès.